

Procès-verbal Conseil Municipal du 21 Janvier 2025

Conseillers présents :

Mesdames, DIMOND, GALIBERT, PLANAT, GROS, SUNE.

Messieurs BEDNARSKI, BOUDOURESQUES, CHRISTOPHEL, FONGARO, SALIÈGE, maire, SIGE, VANGEL.

Absents excusés : Mme MORIN, Mme JEFFREDO qui a donné pouvoir à Mme SUNE, Mme ANTON qui a donné pouvoir à M. SALIEGE.

Secrétaire de séance : Mme GROS

Le maire demande l'autorisation au conseil municipal de rajouter une délibération sur création d'un poste d'adjoint technique territorial de 2^{ème} classe,

Le conseil accepte à l'unanimité

Approbation :

Le procès-verbal du conseil municipal du 17 Décembre est approuvé à l'unanimité.

Délibération :

01-2025 : Renouvellement convention d'adhésion au service de Médecine Professionnelle et Préventive du Centre de Gestion de la Fonction publique Territoriale de l'Aude.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

02-2025 : Ouverture de crédits d'investissement avant adoption du budget primitif 2025

- 25 000 € (soit prix d'achat 22 000€ et accessoires 3000 €)
- 1 000 € pour remboursement de la caution de locataires qui quittent un appartement.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

Discussions / Informations :

- Locations : l'appartement libéré au RDC du 12 allées pôle Lapeyre pourra être aménagé pour accueillir un professionnel de santé
- La commission PLU va devoir se réunir pour statuer sur la proposition de Projet Local d'Aménagement de l'ABF

Questions diverses :

- Médecin de Lézignan qui vient à Siran : il estime que 50 % de sa patientèle va le suivre. Il va privilégier la population de Siran. Il arrive le 1er juillet et il est prêt à se déplacer si nécessaire.
- Jean Sigé demande des nouvelles du RDV avec le cafetier. L'entretien a été constructif un autre RDV est prévu sous 15 jours. Chantal propose d'aller voir un de ses clients qui a un multiservices le jeudi 30 après midi .
- Gilles Fongaro a une demande par rapport à l'avenue de l'Argent double, où réside sa belle-mère. La rue n'est pas numérotée. Il faudrait aussi donner un nom à cette rue qui communique avec l'argent double
- **Jean Sigé** réunit les jardiniers jeudi pour caler la date de plantation des haies. Chantal propose de faire venir l'école pour y assister

- **Chantal** : il faut expliquer le paillage dans le jardin des plantes. C'est très volumineux et ça fait sale. Il en reste deux bennes, en garder pour les haies.
 - Les Toutounettes : plus personne ne prend les sachets. La mairie a déjà refit une campagne de sensibilisation.
 - Les TIG : la mairie ne connaît pas le passé de ceux qui sont embauchés en TIG. Chantal s'inquiète de la fiabilité de la personne actuellement en service dans l'équipe, au regard de son passé.
 - Réponse : nous ne sommes pas censés connaître le passé des TIG. ils sont encadrés par Richard. Il en passe 5, 6 par an. Certains trouvent du travail et se réinsèrent ensuite
 - Lorsque nous rencontrons un problème, il ne reste pas.
 - La durée du TIG est décidée par le JAP
- **Guy** : de gros chiens sont rentrés dans son jardin et ont cassé la barrière en bois. Va régler le problème. Ils appartiennent à Ophélie Pech.
- **M Françoise** : Vœux plus calmes/ garde d'enfants. Le diaporama n'a pas été suffisamment mis en valeur, et un peu rapide. Il y a eu 30 personnes de moins que l'année 2024

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19.00